

L'innovation bas-carbone est-elle plus coopérative ?

Face aux enjeux climatiques, l'innovation bas-carbone peut nécessiter des ruptures technologiques, ou tout au moins des ruptures dans la manière de conduire la R&D. L'importance des investissements en R&D requis, mais aussi le besoin de croiser des champs technologiques qui ne l'étaient pas auparavant, peuvent notamment conduire les acteurs à une démarche plus coopérative. Néanmoins, la coopération n'est pas nécessairement spontanée et son émergence peut être freinée ou au contraire favorisée par les politiques publiques mises en place. La norme peut par exemple être plus incitative que la fiscalité en la matière.

L'objectif du stage est de tester, dans le cas plus spécifique du secteur automobile, si l'innovation bas-carbone est effectivement plus coopérative ou pas. La nature coopérative de l'innovation sera notamment abordée sous l'angle des co-brevets. Les implications en termes de politiques publiques pour la transition énergétique dans ce secteur seront ensuite étudiées.

Un livrable sous forme d'Information&Débat/Policy Brief devra être rédigé lors du stage.

Missions

- Mettre à jour les données sur les brevets et leurs métriques dans le secteur automobile (constructeurs et principaux équipementiers) à partir de la base Patstat de l'Office Européen des Brevets ;
- Mettre en œuvre la méthode du *Propensity Score Matching* pour constituer un sous-groupe de brevets en propriété simple auquel comparer le sous-groupe des co-brevets ;
- Tester à partir de ces deux sous-groupes s'il existe une différence significative de brevets relevant des classes technologiques « bas carbone » au sens de la classification CPC ; en procédant tant globalement que par classes technologiques ;
- Evaluer les implications en termes d'efficacité des politiques publiques des résultats du test, par exemple la nécessité de les adapter au champ technologique bas-carbone considéré.

Profil

Ce poste s'adresse à des étudiants en master - élèves ingénieurs dans les domaines économie - techniques quantitatives - *data science*. Le candidat doit disposer d'aisance organisationnelle, d'autonomie et de capacités à travailler en lien avec les différents interlocuteurs de la Chaire. Un intérêt personnel pour les domaines de l'économie du changement climatique est un atout.

Durée du stage : Début mars/avril 2021 pour une période de 6 mois

Lieu du stage : Chaire Economie du Climat, Palais Brongniart, 28 Place de la Bourse, 75002

Rémunération : jusqu'à 90% du SMIC (selon stage de M1 ou M2)

Contact et documents : envoyer CV, lettre de motivation **plus** notes de Master (notes disponibles à la date de candidature) en **UN SEUL PDF** à claire.berenger@chaireeconomieduclimat.org en indiquant l'intitulé du stage (**2 candidatures maximum sur l'ensemble des stages CEC proposés**)

Clôture des candidatures : 10 janvier 2021

Entretiens du 11 janvier au 1er février 2021

Réponse finale aux candidats : 8 février 2021